

VSB

www.vsb-lalettre.fr

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

6 avril 2012 - N° 1378

■ L'ÉVÉNEMENT

Partenariat entre Les Vignobles du Soleil et l'Union des Investisseurs Viticoles

La société de négoce Les Vignobles du Soleil, spécialisée dans le négoce en vrac et basée près de Montpellier, vient de nouer un partenariat avec la SAS Union des Investisseurs Viticoles. Cette structure présidée par Boris Calmette, aussi président de la Fédération Régionale de la Coopération Viticole, a été créée par les caves coopératives des Terroirs de la Voie Domitienne dans l'Hérault et de Souvignargues dans le Gard. Ces deux caves, connues pour la qualité de leurs productions, ont souhaité s'organiser afin de poursuivre la démarche partenariale avec le négoce initiée avec succès par les Terroirs de la Voie Domitienne lors de la prise de participation de 45% dans le capital de la SAS Friedmann en 2010. La SAS Union des Investisseurs Viticoles prend 49% des Vignobles du Soleil. Marc Escassut, Pdg des Vignobles du Soleil, a pris à titre personnel 7,1% dans la SAS Union des Investisseurs Viticoles. La SAS Vignobles du Soleil a enregistré en 2011 une hausse de 63,53% de son CA, à 18 M€. Le développement se poursuivant en 2012, elle a souhaité ce partenariat avec la production pour sécuriser ses approvisionnements et assurer un sourcing adapté à la demande du marché. Le groupe ainsi constitué représente un CA global de plus de 40 M€ en 2011, et devrait atteindre les 50 M€ cette année. Spécificité du rapprochement : la gouvernance respecte les particularismes des métiers et évite toute ingérence de la coopération dans les activités négoce et du négoce dans la production. Mais une stratégie commune de développement axée sur la symbiose production/marché est définie. La Région Languedoc Roussillon a accompagné le projet avec une avance remboursable de 800 000 €, pour son intérêt stratégique. (JR)

■ L'ESSENTIEL

PRODUCTION & NÉGOCE	Radoux rejoint le groupe Tonnellerie François Frères2
	AOC de Limoux : la barre des dix millions de cols franchie2
	Mise en examen d'un négociant beauinois6
DISTRIBUTION	France-Boissons construit un nouveau site à Beychac-et-Caillau7
	Starbucks mise maintenant sur le marché chinois7
EXPORT & ÉTRANGER	Les wineries américaines prêtes à investir après 4 ans de récession.....8
	Taxes et quotas sur le vin au Brésil9

■ CONFIDENTIEL

Bernard Magrez achète deux nouvelles propriétés dans le Bordelais

Bernard Magrez vient d'acquérir le château Malleprat, en AOC Pessac-Léognan (80 000 cols, dont 80% en France). Cette propriété de 13,5 ha de vignes a été vendue par Jean-Claude Cots, qui avait repris la direction du domaine familial en 2005 après une longue période de fermage confié au négociant Ginestet. Autre acquisition, qui attend le feu vert de la Safer d'ici fin avril : le château Romer, 2^e cru classé de Sauternes. Une propriété de 6,5 hectares dont 2 en production qui produit 5 000 cols. Château Romer appartient à la famille Farges depuis 1911, et est actuellement géré par Anne Farges. Bernard Magrez augmente par ailleurs son potentiel de production dans le Médoc avec l'achat de parcelles sans bâti.

■ ENTREPRISES

Radoux rejoint le groupe Tonnellerie François Frères

La tonnellerie Radoux rejoint le groupe Tonnellerie François Frères. Cette opération permet au groupe bourguignon d'acquérir auprès d'Oeneo le contrôle des activités du groupe Radoux pour une valeur d'entreprise de 45,3 M€ tout en s'implantant dans la région de cognac. Leader du très haut de gamme avec sa gamme Blend® et son procédé exclusif Oakscan®, Radoux ne produit que de la barrique 100% française (reconnaissance du système de traçabilité par Bureau Véritas) issue de forêts certifiées PEFC. 80% de sa production est exportée vers plus de 30 pays. L'entreprise a également créé la marque Pronektar pour se diversifier dans les produits d'œnologie (copeaux et staves). (CV)

Domaines Paul Mas : un plan d'investissement de 11,7 M€

Les Domaines Paul Mas, structure de négoce et de production, lance un plan d'investissement de 10 M€ qui se répartit ainsi : 2,2 M€ pour l'achat de nouveaux vignobles, 1,6 M€ sur l'outil de vinification, 2,3 M€ sur la chaîne de conditionnement, 5,3 M€ en marketing, relations publiques et renforcement de l'équipe commerciale et 700 000 € pour le développement d'un projet œnotouristique. Ce plan bénéficie d'une subvention de 90 000 € de la Région Languedoc-Roussillon. En dix ans, le CA des Domaines Paul Mas est passé 280 000 € à 24,6 M€. L'entreprise emploie 61 personnes, 29 emplois étant créés par le plan de développement. (JR)

Roussillon : un premier partenariat pour Gilles Louvet

Les Vignobles Gilles Louvet viennent de signer un contrat de commercialisation exclusif avec le Clos Romarin de Maury qui bénéficiera également d'une assistance technique. Le Clos Romarin est, en effet, en cours de conversion à l'agriculture biologique. Spécialisé dans la commercialisation des vins bio, la société de négoce Les Vignobles Gilles Louvet a réalisé l'année dernière un CA de 8 millions d'euros. (JR)

La Fleur de Bouard rénové pour les primeurs

Le château La Fleur de Bouard, en AOC Lalande-de-Pomerol, présente ses nouvelles installations à l'occasion des dégustations primeurs des vins appartenant à la famille de Bouard, ou vinifiés par Hubert de Bouard, œnologue-consultant travaillant pour une quarantaine de propriétés, en France et à l'étranger. Ces rénovations concernent le nouveau cuvier conçu autour du principe de gravité avec le premier ascenseur du Saint-Emilionnais pour les transferts de vin, et l'installation de cuves coniques inversées fixées au plafond pour éviter l'utilisation de pompes. Autres nouveautés liées à l'œnotourisme : une salle de réception et des chambres d'hôtes. (CV)

■ PEOPLE

Sortie en librairie de "Michel Rolland, le gourou du vin"

Les éditions Glénat publient "Michel Rolland, le gourou du vin", une biographie écrite par Isabelle Bunisset. Le plus célèbre œnologue de la planète raconte son parcours, son expérience et sa conception du métier, tout en tordant le cou à "des attaques en règle aveugles" qui l'ont marqué, surtout depuis le film Mondovino de Jonathan Nossiter. (CV)

■ PRODUITS ET MARCHÉS

AOC de Limoux : la barre des dix millions de cols franchie

La barre symbolique des dix millions de cols commercialisés en 2011 a été franchie pour les effervescents de Limoux. En termes de progression, la hausse ressort à 1% par rapport à l'exercice précédent, soit un gain de 85 500 cols mais on note une progression significative de 11% par rapport à 2008 avec un gain de 1 000 000 de cols vendus. Ce nouveau record pulvérise

l'ancien record établi en 1999 établi avec 10 300 000 cols vendus. Pour Frédéric Jeanjean, président du Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc, "c'est le résultat d'efforts qualitatifs et commerciaux des élaborateurs limouxins qui positionnent les effervescents de Limoux parmi les crémants de France au meilleur rapport qualité/prix". C'est l'export qui est le moteur du développement avec près de 32% des débouchés et 240 000 cols gagnés. Parmi les marchés en fort développement on note : l'Australie avec 178 000 cols vendus, la Grande-Bretagne 86 000 cols, la Hollande 75 000 cols, le Canada 56 000 cols, la Russie 32 000 cols et les pays d'Asie 44 000 cols. (JR)

Les rosés à la hausse

Selon une étude menée par le cabinet Agrex financée par Conseil interprofessionnel des vins de Provence et FranceAgriMer, quatre pays concentrent 75% de la production mondiale de rosés. La France est leader, suivie de l'Italie, l'Espagne et les USA. L'Europe est également en tête de la consommation avec deux bouteilles sur trois, mais les USA sont également de grands consommateurs. L'étude indique que la Russie et la Chine ont récemment fait leur entrée dans les pays consommateurs de rosés. "La consommation mondiale des rosés est en hausse et représentent un vaste champ d'affaires tant sur le marché français qu'à l'export", insistent les auteurs de l'enquête. En 8 ans, la production mondiale a progressé de 13%, mais les échanges internationaux ont explosé : + 86%. (PT)

Frédéric Brochet décline Armance B en rosé

Le vigneron de la Vienne, gérant d'Ampelidae, vient de sortir une cuvée de rosé effervescent dans la lignée de sa gamme Armance B. Le vin issu d'un assemblage de gamay et cabernet en viticulture biologique, est élevé plusieurs mois sur lie, avant un élevage en bouteille de 12 mois après la prise de mousse. La cuvée est disponible chez les cavistes et dans les biocoop au PVC de 7 €. (PT)

Madonna inspire Smirnoff

Mélange des codes couleurs de la marques – le rouge et l'argent - avec l'ambiance des flashes et des spotlights inspirée de l'univers scénique de Madonna pour l'édition limitée que vient de lancer le groupe Diageo pour sa vodka Smirnoff. Le coté scintillant du packaging décale cette édition de l'univers traditionnel aseptisé des spiritueux. Le lancement du packaging est concomitant avec le début de la tournée mondiale "MDNA 2012" (à Paris le 14 juillet au Stade de France). On pourra se procurer la bouteille au Drugstore Publicis, à Paris, en exclusivité, du 13 juin au 27 juin 2012 et, dès juin, uniquement chez Auchan, en édition limitée, au prix indicatif de 13 €. (PO)

Rectificatif Cap Wine Internationale/ François Lurton

La société Cap Wine Internationale n'est pas actionnaire de la SA François Lurton, comme indiqué par erreur dans VSB n°1377 du 30 mars 2012, mais de sa filiale portugaise (lire VSB n°1374 du 9 mars 2012).

■ PUBLICITÉ ET PROMOTION

Millésimes en Languedoc ouvert aux "pros" et aux prescripteurs

Pour sa quatrième édition (du 23 au 27 avril), le Conseil Interprofessionnel des vins AOC du Languedoc (CIVL) ouvre l'opération Millésimes en Languedoc aux professionnels et aux prescripteurs. Les sommeliers, cavistes, bars à vins, restaurateurs et grossistes pourront ainsi, en compagnie d'une cinquantaine de journalistes de la presse française et internationale, participer aux dégustations durant les cinq jours de la manifestation. L'accueil est, cette année, organisé au Château des Carrasses à Quarante (Hérault). Près de 1000 échantillons, essentiellement du millésime 2010, seront offerts à la dégustation. Le programme comprend également des "escapades découvertes du vignoble", des ateliers pédagogiques et un aperçu du millésime 2011. (PO)

- Terra Vitis veut être vue et reconnue** La Fédération nationale Terra Vitis a décidé de faire appel au cabinet AOC Conseils pour développer une stratégie de communication sur son nom. L'association qui développe la viticulture raisonnée a fixé trois objectifs : aider les adhérents à communiquer sur la démarche, la faire connaître auprès des clients professionnels et particuliers et faire vendre Terra Vitis, via des partenariats avec la distribution (GD, grossistes...). (PT)
- Le Mondial du rosé à Cannes du 27 au 29 avril** Organisé par l'Union des Onologues de France, la neuvième édition du Mondial du rosé se tiendra, du 27 au 29 avril, à Cannes. 900 vins rosés issus de 29 pays seront présentés à un jury composé de 50 dégustateurs, experts internationaux. L'augmentation du nombre des vins présentés et de leur provenance (il y en avait 556 lors de la première édition, venant de 19 pays) reflète le succès croissant du rosé qui représente aujourd'hui, selon FranceAgriMer et AGREX, 10% de la consommation mondiale de vin. La France en est le 1^{er} producteur mondial avec 6,9 Mhl, soit 28% du total mondial (+35% en 9 ans), et le premier consommateur (35%), devant les Etats-Unis (14%). (PO)
- Création du prix Raisin à Bordeaux** Le lundi 2 avril, l'œnologue Olivier Dauga et le restaurateur bordelais Jean-Pierre Xiradakis ont remis le prix Raisin à Frédéric Borderie, du château Les Gravières de la Brandille, dans les chais de Millésima à l'occasion des dégustations primeurs du syndicat des bordeaux et bordeaux supérieur. Ce prix récompense un jeune viticulteur sélectionné à l'aveugle pour la qualité de son vin qui offre un plaisir immédiat au meilleur rapport qualité/prix. Le lauréat bénéficiera pendant des conseils gratuits d'Olivier Dauga, de deux barriques neuves fabriquées par Jean-Christophe Varron, tonnelier à Jonzac, d'une mise en place sur le tarif "le Monde des crus" du négociant Benoît Ricaud Dussarget et d'une présentation sur la carte des cinq restaurants de Jean-Pierre Xiradakis. (CV)
- Résultats du Challenge international du vin** 772 dégustateurs ont dégusté près de 4600 vins venus de 32 pays pour le Challenge international du Vin, plus grand concours international organisé en France les 30 et 31 mars. 4 prix spéciaux ont été décernés : Prix spécial Toscane pour Villa al Cortile (DOCG Brunello di Montalcino rouge 2007), prix spécial vin bio pour le château de Lagarde Prestige (AOC Bordeaux supérieur rouge 2010), prix spécial Bourg pour La Petite Chardonne (AOC Côtes de Bourg rouge 2009) et le prix spécial Blaye pour le château Bois Vert (AOC Blaye-Côtes de Bordeaux blanc 2011). L'ensemble du palmarès est disponible sur www.challengeduvin.com à partir du 6 avril. (CV)
- Lestrielle, Fontenille et Chantelouve décrochent un coup de coeur au Top Vins de l'Entre Deux Mers** Le château Lestrielle, le château de Fontenille et le château Chantelouve ont reçu le coup de coeur du Top Vins de l'appellation Entre Deux Mers pour le millésime 2011 lors d'une dégustation à l'aveugle qui a eu lieu au Bistrot du Sommelier, à Paris. 17 autres vins ont été récompensés sur un total de 38 cuvées déjà sélectionnées par le Syndicat de Défense. Le jury était composé des journalistes Bernard Burtschy, Michel Dovaz, Matthieu Noli, Elisabeth de Meurville, Nicolas Aguirre, Jean-Luc Girardot, Pierre Guigui, Hélène Huret, Toshio Matsuura, Valérie de Lescure, Patrick Revet, Michel Tanguy et Michèle Villemur, des sommeliers Philippe Faure-Brac et Robert Vifian, des cavistes Jean-Luc Klintz et Sabrina Claude et du restaurateur Bernard Joo. (MH)
- 7^e édition des Caves se rebiffent à Calce en Roussillon, le 12 mai prochain** Afin de mettre en valeur le terroir de Calce, les vignerons Lionel Gauby, Olivier Pithon, Jean-Philippe Padié, Tom Lube, Noël Lafforgue et ceux du Château de Calce organisent la 7^e édition des Caves se rebiffent, le samedi 12 mai 2012. Ils recevront chacun un vigneron d'une autre région (Sancerre, Graves, Coteau d'Aix, Priorat, Limoux). De 10 à 19 heures les caves seront

ouvertes et animeront le village catalan. Un marché de producteurs locaux se tiendra sur la place. A partir de 19h30, le Mas de las Founts recevra autour de coquillages à la plancha et de jambon braisé. Une vente aux enchères aura lieu. (MH)

2^e édition du Pique-Nique Chez le Vigneron Indépendant en mai

Fort du succès de la première édition de juin 2011, Les Vignerons Indépendants de France reconduisent l'opération Pique-Nique Chez le Vigneron Indépendant dans tous les vignobles au sein des 31 départements des régions viticoles de France, les 26, 27 et 28 mai 2012. Le visiteur apporte son panier pique-nique et, pour accompagner le repas, le vigneron propose ses vins à la dégustation. 700 domaines seront ouverts et 12 000 hectares de pique-nique mis à disposition. Des activités ludiques et culturelles agrémenteront ces journées, telles que la visite des caves, une dégustation, une promenade dans les vignes, une exposition de peintures, de photographies ou de sculptures, un concert en plein air, une chasse au trésor, etc. (MH)

Chasse aux trésors dans la Loire

Un rallye à travers le vignoble de Loire est proposé par Interloire du 1^{er} au 3 juin. Trois équipes de deux candidats seront sélectionnées via un casting sur le web (www.laloireauxtresors.com) du 12 avril au 4 mai. Les équipes subiront des épreuves autour d'une aventure scénarisée. Ils devront aider un jeune héritier à la recherche d'un trésor caché dans le vignoble. De courts films, réalisés par un professionnel, seront diffusés sur le site du 12 juin au 14 juillet. "L'objectif est de faire du buzz pendant plusieurs semaines autour du jeu et du vignoble sur internet et les réseaux sociaux", souligne Anne-Sophie Lerouge, responsable oenotourisme à Interloire. (PT)

Oenotourisme : Sauternes joue la carte du golf

Le Conseil des crus classés de Sauternes et Barsac, présidé par Bérénice Lurton, va organiser son premier Pro-Am (compétition associant des couples de professionnels et d'amateurs) les 1^{er} et 2 septembre. Il n'existe aucun parcours dans l'appellation, mais chacun des 18 châteaux participant à l'événement va construire un trou. Les participants iront donc d'une propriété à l'autre pour réaliser l'ensemble du parcours. (CV)

Sichel opte pour le management par le sport

La maison de négoce bordelaise Sichel a créé le label "Sichel sport", bannière sous laquelle les cinq frères Sichel à la tête de la société et leurs collaborateurs participent à des compétitions sportives en France et à l'étranger. Elles sont considérées comme des outils de promotion et de motivation au service de l'entreprise car "nous faisons un étroit parallèle entre la pratique de ces sports et notre conception de notre activité professionnelle" dit Allan Sichel, pdg de l'entreprise. Prochaine manifestation : le triathlon d'Arsac qui aura lieu le 14 avril, suivi d'un "Ironman", épreuve reine des triathlons, le 8 juillet à Roth en Allemagne. (CV)

11^e Carrefour des métiers de bouche à Niort du 7 au 10 octobre 2012

La 11^e édition du Carrefour des métiers de bouche ouvrira ses portes au parc des expositions de Noron, à Niort (Deux-Sèvres), du 7 au 10 octobre 2012. Orchestré par l'Association de promotion des métiers de bouche, avec le soutien actif des organisations consulaires, le Carrefour des métiers de bouche réunira tous les métiers de la fourche à la fourchette. 400 exposants et 40 000 visiteurs sont attendus. L'originalité de ce salon bisannuel réside dans ses deux espaces répartis sur plus de 15 000 m² : l'un dédié aux professionnels (accessible sur invitation), l'autre ouvert gratuitement au grand public et aux jeunes en formation. Dans la partie professionnelle, les artisans exposeront leurs savoir-faire et les équipements, produits innovants et services seront représentés à destination des cuisines, cafés, bars, brasseries, boulangeries, charcuteries, boucheries, poissonneries, traiteurs, caves, collectivités, etc. (MH)

“En route vers les Bourgognes” est paru

Le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) vient d'éditer, avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne, une nouvelle brochure sur le tourisme viticole : “En route vers les Bourgognes”. Conçu pour accompagner les visiteurs dans leurs déplacements, ce guide français-anglais, est la fusion de deux anciennes publications : la Carte de la Route des Vins de Bourgogne et "Bourgognes en Fête". Il répertorie les coordonnées de 317 producteurs, adhérents à la charte d'accueil “De Vignes en Caves” et de nombreuses informations pratiques. Sont également présents près de 100 manifestations viticoles et les offres labellisées “Vignobles et Découvertes”. Cette brochure, tirée à 160 000 exemplaires, est diffusée via les offices de tourisme, Syndicats d'Initiative, Comités régional et départementaux du tourisme, hôtels, campings, gîtes mais aussi dans les caves. (VL)

BEM édite un abécédaire des mots du vin

Bordeaux Ecole de Management publie l'AlphaBEM du Vin, un abécédaire coordonné par Florine Livat et Pierre Mora, fruit d'un travail collectif de 21 chercheurs et professionnels. L'AlphaBEM du Vin invite le lecteur à égrener “l'abécédaire des mots du vin” afin de l'aider à mieux comprendre les mutations de cette filière : mondialisation des marchés du vin, mutation du comportement du consommateur, surproduction, concentration de la filière viticole, nouveaux codes de communication, spéculation, e-commerce... (CV)

PROFESSION

Mise en examen d'un négociant beunois

Selon une information du Bien Public, un négociant en vins de Bourgogne, dont la société est sise à Beaune, a été mis en examen par le Procureur de la République Eric Lallemand, pour : “tromperie sur la nature et la qualité substantielle des produits”, “pratiques commerciales trompeuses”, “achat et vente de produits sans facturation conforme”, et “utilisation frauduleuse d'appellations d'origine contrôlée (AOC)”. Parmi les griefs retenus contre ce négociant de 63 ans, on trouve la vente de plusieurs milliers de bouteilles avec des AOC usurpées pour au moins quatre appellations, notamment du mercurey, du vougeot 1er cru et du givry. Certains vins vendus auraient aussi été coupés avec du beaujolais, des vins du sud ou des vins de table. (PO)

OFFRE SPÉCIALE

150 € de réduction immédiate

OUI, je m'abonne pour 1 an (44 n°) à la lettre confidentielle VSB et je choisis :

OFFRE PAPIER

France métropolitaine : **760⁰⁰ € HT** soit **610⁰⁰ € HT** soit **622⁸¹ € TTC**

Autres pays : **805⁰⁰ €** soit **655⁰⁰ €**

OFFRE NUMÉRIQUE (par email : version monoposte non transférable)

France métropolitaine : **745⁰⁰ € HT** soit **610⁰⁰ € HT** soit **729³⁶ € TTC**

Autres pays : **745⁰⁰ €** soit **610⁰⁰ €**

Je règle par chèque (euros TTC) à l'ordre de ABC

Je règle à réception de facture

A retourner à : **VSBS, Françoise Dumesny, 84 bd de Sébastopol, 75003 Paris**
Tél. (33) 01 42 74 28 14 - Fax (33) 01 42 74 28 10 - abo.vsb@siac.fr

Nom : Prénom :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Email (obligatoire pour l'offre numérique) :

N° TVA : Date et signature obligatoires



Accès gratuit
pour les abonnés de VSB

Demandez vite vos codes d'accès
en écrivant à : abo.vsb@siac.fr
ou au 01 42 74 28 14

Tarifs France métropolitaine : TVA à 2,1% (édition papier) et 19,6% (édition électronique). Version numérique monoposte non transférable, selon CGV disponibles sur www.vsb-lalettre.fr. Offres valables jusqu'au 30/06/12 et réservées à tout nouvel abonné. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de notre service abonnements.

VSBS 12

Rédaction : Philippe Berthelier (rédacteur en chef), tél. : 01 42 74 29 37 - fax : 01 42 74 28 84 - pberthelier@siac.fr;
Pierre d'Ornano (rédacteur en chef adjoint), tél. : 01 42 74 28 12 - pdornano@siac.fr et les correspondants régionaux.

■ ENTREPRISES

France-Boissons construit un nouveau site à Beychac-et-Caillau

Actuellement implanté à Lormont, dans la Communauté urbaine de Bordeaux, France-Boissons construit une nouvelle plate-forme à Beychac-et-Caillau, sur la route de Libourne. Les travaux sont en cours sur plus de 8 000 m², pour une livraison prévue l'été prochain. La filiale de Heineken a signé un bail de 9 ans avec Etche, société foncière parisienne propriétaire du terrain. (CV)

Guyenne et Gascogne : bénéfice net 2011 en recul...

Le groupe distribution, particulièrement pénalisé par le non alimentaire, vient d'annoncer un bénéfice net 2011 en baisse 2,68%, à 24,94 M€. Les ventes HT du groupe, qui exploite des hypers et des supermarchés à l'enseigne Carrefour dans le sud-ouest de la France, affichent une hausse de près de 3,2%, à un peu plus de 549 M€. Une progression insuffisante pour tirer le résultat opérationnel courant qui baisse de 3,3%, à un peu plus 10 M€. Le résultat d'exploitation de Sogara (filiale détenue à parité avec Carrefour, et consolidé par équivalence) qui exploite des gros hypermarchés Carrefour, a lui été ramené à 4,5 M€, contre 32,4 M€ en 2010, soit une division par 7. (PO)

... L'OPA de Carrefour a été lancée le 22 mars

L'OPA à 74,25 € par action de Carrefour sur Guyenne et Gascogne, assortie d'une OPE à 3,90 actions Carrefour, qui valorise le franchisé à 493 M€, a été lancée le 22 mars. La date de clôture de l'opération n'est pas encore fixée. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a indiqué que la famille Beau (qui possède 21,3% du capital du franchisé), le fonds First Eagle (21,3%) et d'autres actionnaires représentant au total 57,4% du capital et 65,1% des droits de vote, se sont engagés à vendre leurs actions à Carrefour. (PO)

■ PRODUITS ET MARCHÉS

Starbucks mise maintenant sur le marché chinois

Starbucks Coffee Company table sur la Chine pour les prochaines années et pense que ce pays sera son deuxième plus grand marché d'ici 2014, juste après les Etats-Unis. La société estime à 1 500 le nombre de cafés qu'elle compte y ouvrir d'ici 2015. Le premier magasin a été implanté au Beijing World Trade Centre en 1999. On en compte aujourd'hui 570 dans 48 villes. En 2011, 13 nouveaux points de vente ont été ouverts dans différentes villes. Aux Etats-Unis, Starbucks commence à introduire le vin et la bière en plus du café, comme nous l'avions indiqué dans un précédent numéro. Le même principe verra-t-il le jour en Chine ? (MH)

■ PROFESSION

Présidentielle 2012 : transparence sur les marges prônée par François Bayrou

Lors de la visite d'un Système U à Hanches (Eure-et-Loir), le candidat MoDem à la présidence de la République a prôné une "véritable transparence sur les marges" dans la distribution. Il a pris comme exemple Système U et le lait bio : un contrat prévoit 43 cts € pour le paysan, 33 pour la laiterie, 15 pour le magasin et 3 pour la conversion de surfaces agricoles traditionnelles vers le bio, le tout avec un engagement de l'enseigne d'acheter 12 Ml. "Il faut encourager ces accords, bien au-delà du lait, en faisant travailler les réseaux de proximité" a ajouté le candidat centriste. Le vin, bien sûr, serait directement concerné par le sujet. (MH)

VSB est éditée par ABC SA au capital de 2.123.104 € - RCS Paris B 339 790 875 - APE 5813z. Principaux actionnaires : Réussir SA et Agra Investissement - Commission paritaire 1211180659 - 84, Bd de Sébastopol, 75003 Paris. Tél. 01 42 74 28 00 - **Président et Directeur de la publication** : Marc Jourdan - **Rédacteur en chef** : Philippe Berthelier (01 42 74 29 37) - pberthelier@siac.fr - **Rédacteur en chef adjoint** : Pierre d'Ornano (01 42 74 28 12) - pdornano@siac.fr - **Rédaction** : Isabelle Bachelard (Alsace - 01 43 57 01 82) - Antoine Bigo (Argentine/Chili - +54 11 3969 7640) - Mathilde Hulot (06 89 35 18 84) - Vincent Lesage (Bourgogne) - Ingrid Proust (Touraine-Centre - 06 12 94 31 16) - Jacques Ramon (Languedoc-Roussillon - 04 68 43 82 78) - Maggie Rosen (Royaume-Uni - + 44 774 780 17 84) - Sophie Senty (Vallée du Rhône-Provence - 06 63 45 75 26) - Patrick Touchais (Anjou, Saumur, Pays nantais - 06 09 33 58 99) - Céline Vuillet (Bordeaux - 05 57 92 60 05).

Imprimeur : Dupli-Print 2, rue Descartes 95330 Domont.

Prix au numéro : 18,63 € TTC. **Abonnements** : France métropolitaine : 775,96 € TTC (dont TVA 2,1%) ; Autres pays : nous contacter ; Service abonnement : Francine Cuchet, 84, Bd de Sébastopol 75003 Paris - Tél. : 01 42 74 28 08 - Fax : 01 42 74 28 10. Dépôt légal à parution. ISSN : 0247-9591.

■ ENTREPRISES

Un négociant chinois installé au cœur de Bordeaux

La Cave du Dynastie – qui n’a rien à voir avec le groupe Dynasty – est une société de négoce chinoise installée depuis le début de l’année sur les allées de Tourny, à proximité de la Maison des Vins de Bordeaux qui abrite le CIVB. Le couple Huang, à l’origine du projet, a effectué plusieurs métiers en France avant de se lancer dans le négoce du vin, exclusivement vers la Chine. Les Huang travaillent en direct avec des châteaux du Bordelais pour des clients professionnels chinois (grossistes, importateurs). Un particulier qui entre dans la boutique peut en ressortir avec du vin, à condition d’acheter 600 bouteilles, la palette étant l’unité de volume minimum commercialisée par la société. (CV)

Les wineries américaines prêtes à investir après 4 ans de récession

Après quatre années de récession, des premiers signes encourageants proviennent de l’enquête annuelle réalisée par le magazine américain Wine Business Monthly sur le matériel viticole. Des chiffres de vente positifs, comme les +33% de vente au caveau et via les clubs de vin (selon ShipCompliant/Wines & Vines) et la croissance des ventes (de l’ordre de 3%) enregistrée sur plusieurs années par SymphonyIRI, rassurent les propriétaires et directeurs de wineries. 44% des répondants à l’enquête menée par WBM se disent prêts à investir dans le matériel, contre 29% en 2010. En tête, les cuves inox quelles que soient leur taille, pour les wineries sur le point de faire plus de vin ou des vins premium nécessitant plus de petits contenants. Viennent ensuite les pompes et les filtres, les dernières technologies de filtration représentant un investissement particulièrement et rapidement rentable. (MH)

■ PRODUITS ET MARCHES

USA et Château de France

Les USA deviennent le premier marché export du Château de France (40 ha - 200 000 cols - AOC Pessac Léognan - export 20%) avec une commande conséquente du Château de France rouge 2009, alors que le marché s’était totalement fermé sur cette destination depuis 2007 et que le dernier millésime commercialisé sur ce continent était le 2005. Ce redémarrage sur le marché américain fait suite à une belle note de 93/100 au Wine Spectator pour le millésime 2009, et des commentaires élogieux “impressive structure and depth...”. Un volume conséquent (chiffres confidentiels) a été distribué par la Place de Bordeaux chez de nombreux cavistes de la Côte Est, et en Californie. Bernard, le père, et Arnaud Thomassin, le fils, sont à la tête de ce Château et font partie des propriétaires viticoles les plus anciens de l’appellation. (SSy)

Exportations espagnoles record

Les vins espagnols enregistrent en 2011 des ventes record en Russie et aux Etats-Unis. En Russie, les vins espagnols ont pour la première fois dépassé la barre des 100 M€ pour un volume de 152,7 millions de litres, affichant une croissance de 14,2% en volume et de 31,9% en valeur par rapport à 2010. L’Espagne confirme sa position de 1^{er} fournisseur de vin en volume à la Russie et 3^e en valeur. Aux Etats-Unis ce sont des taux de croissance de 37,3% en volume et 12,2 % en valeur, à 73,8 millions de litres et 226,7 M€, qui sont enregistrés. Les vins embouteillés représentent la catégorie de vins espagnols la plus exportées aux USA (70% du volume et 79% de la valeur). (SSy)

God save the Pop !

Pommery vient de lancer sa cuvée Pop dans une version spéciale. Une édition limitée de la cuvée de Champagne Pop de la maison Pommery, parée du drapeau britannique, a été éditée en prévision des Jeux Olympiques d’été de Londres. Assemblage chardonnay et pinot noir, la petite Pop de 25 cl est commercialisée au prix de 14 €, uniquement au domaine et par correspondance via le site internet de la maison Pommery. (SSy)

■ PUBLICITE ET PROMOTION

Salon espagnol des vins bio

La 3^e édition de la Feria Internacional del Vino Ecológico - unique salon professionnel consacré aux vins bio en Espagne - va avoir lieu les 17 et 18 avril prochain alors que la production de vins bio espagnols est en pleine croissance. L'Espagne est en effet le premier producteur de vins bio au monde (selon les chiffres fournis par l'institut Suisse de recherche de l'agriculture biologique FIBL). En 2010, 57 000 hectares étaient consacrées à la viticulture bio en Espagne, soit plus de 3000 ha de plus que l'année précédente, plaçant ainsi l'Espagne première devant l'Italie (52 000 ha) et la France (50 000 ha). Parmi les participants de ce salon figurent une majorité d'entreprises espagnoles, mais aussi des propriétés françaises et portugaises. Des importateurs provenant de 20 pays sont inscrits à cet événement qui se déroulera à Pampelune. (SSy)

Le Guide de l'Union des Grands Crus de Bordeaux en versions asiatiques

Pour la première fois de son histoire, l'Union des Grands Crus de Bordeaux, organisatrice des dégustations primeurs du 2 au 6 avril, a fait éditer en mandarin, japonais et coréen son guide annuel qui présente les 134 membres de l'association. Réalisé par les éditions Féret, il était jusqu'à présent diffusé en français, anglais et allemand. 4000 exemplaires seront disponibles pour les visiteurs asiatiques. (CV)

■ MATERIELS & SERVICES

Benson Marketing s'implante à Paris

L'agence américaine Benson marketing Group, spécialisée sur la filière vin et implantée à New York et Napa, a ouvert un bureau à Paris pour développer ses activités en France. Il sera supervisé par Jeanne Peron, consultante marketing (ex Clair de Lune). Avec ce bureau parisien, Jeremy Benson, Pdg de l'agence, souhaite mutualiser les compétences sur les marchés américains et français. A titre d'exemple, le community management des domaines et région viticoles à destination à la fois des usagers français mais aussi étrangers pourra être géré en temps réel par les équipes américaines et françaises. L'agence Benson Marketing compte parmi ses clients Robert Mondavi Winery, Diageo Wine Academy, Raymond Vineyards et Gérard Bertrand. (SSy)

■ PROFESSION

Argentine : représailles douanières américaines

L'Argentine ne paye pas les amendes (225 M€) des procès perdus devant le CIADI (Centre International Pour le Règlement des Différents relatifs aux Investissements) et les Etats-Unis ont décidé de supprimer les préférences douanières qui avantageaient certains de ses produits. Conséquence : les vins argentins se renchérissent de 5% alors que le géant américain est leur premier client (30% des exportations). Une mauvaise nouvelle qui intervient au moment où le malbec souffre aux USA d'un déficit de compétitivité accru devant ses concurrents italiens, espagnols ou même français dans une gamme de prix entre 7,5 et 11, 25 € où il régnait jusqu'à présent en maître. (AB)

Taxes et quotas sur le vin au Brésil

Le Brésil pourrait augmenter les taxes sur les vins importés, et également imposer des quotas. Le gouvernement brésilien a ouvert une enquête pour définir des mesures de sauvegarde en réponse à l'augmentation des importations des vins étrangers. En ligne de mire le Chili qui représente le plus gros importateur de vins au Brésil. Mais si ces mesures venaient à passer, tous les pays importateurs seraient concernés à l'exception des membres du Mercosur, et Israël. Selon le ministre du commerce extérieur le poids des importations nuit à la production viticole locale, de plus le Brésil représente un marché non mature pour le vin où le consommateur est très sensible au facteur prix. (SSy)

■ PLUS LOIN SUR... LES VINS CHILIENS

Les Chiliens montent en grade

Plus 5 à 10% tous les ans : c'est ce qui pourrait être planté au Chili ces prochaines années, surtout dans de nouvelles zones, estime Michael Cox, directeur du bureau de Londres de Wines of Chile, la branche londonienne de l'organisme de promotion des vins chiliens. "A condition pour les candidats à l'extension d'obtenir les permis de prise d'eau", précise-t-il.

Les petites récoltes successives (2010 et 2011) mais surtout la forte demande pour les vins chiliens à travers le monde, boostée par des contrats bilatéraux avec la Chine, ou encore le Japon, pourraient pousser les producteurs à agrandir leurs vignobles. Les prix des vins à l'export ont eux aussi augmenté, dû à plusieurs facteurs : la pénurie de raisin, les taux de change, la demande croissante mais aussi la qualité qui ne cesse de s'améliorer, grâce à des vinifications toujours plus soignées.

Le Chili a en effet décidé de monter d'un cran : après l'image des vins faciles, agréables, simples, ce pays dynamique construit sa pyramide. Une carte fraîchement imprimée vient de voir le jour. Le Chili, découpé jusqu'ici en vallées se déclinant du nord au sud du pays, se divise désormais en trois colonnes d'est en ouest qui correspondent à différents climats.

Ainsi, il existe toujours 5 grandes régions, établies dans la classification de 1994 : Región de Atacama, Región de Coquimbo, Región de Aconcagua, Región del Valle Central, Región del Sur), et toujours 14 sous-régions : Valle del Elqui, Valle del Limarí, Valle de Choapa, Valle de Aconcagua, Valle Casablanca, Valle de San Antonio, Valle del Maipo, Valle de Colchagua, Valle del Cachapoal, Valle de Curicó, Valle del Maule, Valle de Itata, Valle del Bío-Bío, Valle de Malleco.

Une nouvelle classification

Depuis mi-2011, la nouvelle classification reprend cette dernière mais ajoute un classement horizontal se déclinant en 3 types de climats : Costa, Entre Cordilleras et Andes. Ces trois climats regroupent en tout 54 équivalents de nos "appellations villages" réparties en Costa (8 appellations villages), Entre Cordilleras (29) et Andes (17). Les climats varient en fonction de la proximité de l'Océan. Une vallée proche de la côte n'aura évidemment pas les mêmes influences climatiques que les zones au pied des Andes, lesquelles sont fortement marquées par les différences de

température entre le jour et la nuit (de l'ordre de 20 degrés), par exemple.

Wines of Chile a déjà commencé à communiquer sur les nouvelles dénominations. Santa Rita Estates (qui regroupe Santa Rita, Carmen, Terra Andina et Nativa ainsi que sa winery Doña Paula en Argentine) a fait le coup d'envoi auprès de la presse anglo-saxonne avec son South American Wine Workshop à Londres fin 2011. Une présentation orchestrée par les Masters of Wine Richard Bampfield, Tim Atkin et Peter Richards, ainsi que par l'Australien Brian Croser – consultant de Santa Rita Estates.

Pour témoigner de l'importance des terroirs, le séminaire s'est clôturé sur une verticale de Santa Rita Casa Real Cabernet Sauvignon de l'Alto Maipo, traité depuis la première vendange en "single vineyard", une exception jusque-là. Cecilia Torres, responsable du vin depuis l'origine, a présenté huit millésimes qu'elle a vinifiés sur ce lieu-dit entre 1989 et 2010.

Ce besoin de quadriller le pays et de mettre en exergue les différents terroirs et lieux-dits se double d'une amélioration qualitative évidente : "on a vu arriver une nouvelle génération de viticulteurs qui ont le vent en poupe et privilégient les micro-vinifications. Ils sont sollicités par la presse du monde entier", fait remarquer François Lurton, producteur à Lolol, seule appellation Costa de la Valle de Colchagua. Il prédit aussi qu'avec leurs terroirs océaniques, les Chiliens rentreront dans le club des grands vins du Pacifique comme la Californie ou la Nouvelle-Zélande. Le mariage cépage et appellations devrait fonctionner. Certaines régions vont être plus connues pour certaines variétés, comme Casablanca et la côte pour le sauvignon et le pinot noir, Maipo pour le cabernet, Colchagua pour le carménère, Lolol pour la syrah... Ces nouvelles désignations sont encore à l'épreuve. S'il existe une vraie logique à vouloir souligner le caractère océanique de telle ou telle cuvée, certaines dénominations n'apporteront que de la confusion dans un pays qui s'est fait connaître il y a quinze ans pour sa simplicité.

Autre point essentiel dans l'évolution du vignoble chilien : la viticulture biologique et biodynamique. Pays de Cocagne pour ce type de culture, il a tout intérêt à jouer cette carte et ne s'en prive pas, comme le montre le programme environnemental inclus dans le Plan Stratégique 2020.

Mathilde Hulot